**Contrat d’objectifs entre l’État et le Centre national de la recherche scientifique**

**2014 / 2018**

**Amendements et remarques pour le Comité technique du 25 février.**

*Remarque générale* : Le SNIRS déplore le texte ainsi que les objectifs ne comportent pas de mention concernant la carrière des agents. Compte tenu de l’allongement de la durée des carrières, il faut prévoir :

* Un renforcement des structures d’accompagnement des personnels (en délégation et accompagnement des cadres)
* Un accroissement substantiel du budget formation
* Une réflexion sur les ruptures de carrière et les reconversions possibles
* Une prise en compte des compétences de tous les personnels.

Page 3

*N° 1 1er §*

Remplacer « au service de l’accroissement des connaissances et de la prospérité du pays**»**

par : au service de l’accroissement des connaissances et du rayonnement international du pays.

*N° 2 § 5*

Remplacer « Cette taille inhabituelle fait du CNRS un organisme atypique, qui lui confère de nombreux atouts»

Par : La taille du CNRS lui confère de nombreux atouts …

*N° 3 § 6*

Remplacer « C’est de ce contexte que découlent les objectifs stratégiques du CNRS »

Par : C’est dans ce contexte que s’inscrivent les objectifs stratégiques du CNRS …

*Remarque :* La renommée d’un chercheur est-elle un gage de qualité scientifique ? Comment se mesure-t-elle : en fonction des travaux menés, des prospectives, des publications, des brevets ?

Page 4

*N° 4 1er §*

Remplacer « Les laboratoires où le CNRS est impliqué comprennent tous des associés »

Par : Les laboratoires où le CNRS est un acteur majeur comprennent tous des associés …

*N° 5 § 2*

Remplacer « … évaluations chiffrées, dont les éléments et les outils ont fait débat. »

Par : … évaluations chiffrées, dont les éléments et les outils ont donné lieu à polémiques.

*N° 6 § 3*

Remplacer « Cette compétition se traduit par une orientation des crédits, privés et publics, vers les laboratoires les plus renommés. »

Par : Cette compétition se traduit par une orientation des crédits, privés et publics, vers les chercheurs les plus renommés.

*N° 7 et n° 8 § 4*

Remplacer « Sur chacun de ces points, le CNRS est en mesure d’apporter des réponses. Outre son poids financier et humain, qui favorise l’investissement dans la durée et la capacité à agir à l’échelle mondiale, le CNRS jouit d’une grande notoriété à l’étranger, qui se traduit par plusieurs centaines d’actions structurantes formalisées avec ses partenaires internationaux, plus de 55 000 missions annuelles dans le monde, la présence de plus de 500 de ses chercheurs dans des établissements à l’étranger, l’importance de ses co-publications avec des partenaires internationaux. »

Par : Sur chacun de ces points, le CNRS est en mesure d’apporter une expertise reconnue. Outre son poids financier et humain, qui favorise l’investissement dans la durée et la capacité à agir à l’échelle mondiale, le CNRS jouit d’une grande notoriété à l’étranger, qui se traduit par plusieurs centaines d’actions structurantes formalisées avec ses partenaires internationaux, la présence de nombreux chercheurs dans des établissements à l’étranger, l’importance de ses co-publications avec des partenaires internationaux.

*N° 9 Page 4 - § 5*

Supprimer les citations en fin de phrase « les grands enjeux de société actuels : développement social, enrichissement culturel, développement économique, etc. »

Page 5

*Remarque concernant les Alliances* :

« Le CNRS mettra en place un indicateur permettant de suivre les travaux scientifiques qui contribuent aux grandes priorités stratégiques validées par l’Etat. » Détails sur cet indicateur, quelles conséquences en terme budgétaire et en termes de priorité scientifique ? Est-ce au CNRS de le mettre en place ? Intégrera-t-il une place pour la recherche fondamentale ?

« En tant que membre fondateur des cinq alliances de recherche (AVIESAN, ALLISTENE, ATHENA, ANCRE, ALLENVI), l’organisme poursuivra son investissement en maintenant l’esprit dans lequel elles ont été fondées.

Il s’agit là d’un investissement lourd en temps pour les chercheurs impliqués dans les alliances. Quels sont les retours tangibles des actions menées par les Alliances et sur quelle durée nous engageons-nous ?

*N° 10 et n° 11 § 1*

Remplacer : « La stratégie nationale de recherche (SNR) a pour principal objectif de mobiliser l’ensemble de la recherche nationale, pour contribuer à apporter une réponse adaptée aux grands défis sociétaux auxquels notre pays doit faire face. … la SNR doit se traduire par une hiérarchisation claire des priorités scientifiques et technologiques à mettre en œuvre… »

Par : La stratégie nationale de recherche (SNR) a pour principal objectif de mobiliser l’ensemble de la recherche nationale autour des grands défis sociétaux auxquels notre pays doit faire face… la SNR propose une hiérarchisation claire des priorités scientifiques et technologiques à mettre en œuvre

*N° 12 § 5*

Remplacer : « … le CNRS, acteur pluridisciplinaire majeur, apportera également, par sa couverture thématique unique, un regard original sur les stratégies nationales de recherche comme sur les plans d’actions des agences de financement. »

Par : … le CNRS, acteur pluridisciplinaire majeur, apportera également, par sa couverture thématique unique, un regard pertinentsur les stratégies nationales de recherche comme sur les plans d’actions des agences de financement.

*N° 13 § 6*

Remplacer : « Dotées des moyens de mener leurs propres politiques scientifiques, seules ou au sein de regroupements locaux, les universités sont désormais des opérateurs majeurs de la structuration de la recherche sur leur site. »

Par : Seules ou au sein de regroupements locaux, les universités sont désormais des opérateurs majeurs de la structuration de la recherche sur leur site.

Page 6

*N° 14 et n° 15 § 2*

Remplacer : « Le CNRS s’inscrit dans cette politique d’ancrage territorial : il vise à participer activement à l’émergence d’un nombre raisonnable de grands sites universitaires préfigurant les futures universités de recherche françaises, pluridisciplinaires et de classe internationale, et à accompagner les autres ensembles universitaires en confortant avec eux leurs secteurs scientifiques les plus visibles et les plus originaux.»

Par : L’action du CNRS s’inscrit dans cette politique d’ancrage territorial : elle accompagne l’émergence de grands sites universitaires préfigurant les futures universités de recherche françaises, pluridisciplinaires et de classe internationale, ainsi que d’autres ensembles universitaires en confortant avec eux leurs secteurs scientifiques les plus visibles et les plus originaux.

*N° 16 sous-titre*

Remplacer : **«**La stabilisation des ressources et des modalités de financement : une donnée essentielle pour les cinq années du présent contrat »

Par : La stabilisation des ressources et des modalités de financement : une contrainte forte pour les cinq années du présent contrat.

*Remarque :* Le SNIRS rappelle à cet égard que le temps consacré à répondre aux appels d’offre est très chronophage pour des retours faibles en nombre et aléatoires. Dès lors la question se pose de savoir comment faire pour avoir un taux de réponses positives plus important. Le SNIRS constate que les financements ANR aboutissent à une perte de stratégie au niveau du laboratoire et peuvent crééer une tension entre équipes (les projets retenus ne collent pas nécessairement avec les priorités scientifiques du laboratoire).

*N° 17 § 5* en cohérence avec amendement n° 6

Remplacer « D’une part, les financements sur projets ont bénéficié directement aux unités de recherche, alors que l’exécution des projets a induit des charges administratives assumées par le CNRS, au détriment de ses marges de manœuvre. D’autre part, les financements sur projets se sont traduits par des difficultés d’adaptation de la gestion, puisqu’ils s’accompagnent de modalités de justification jusque-là inédites.

Par : D’une part, les financements sur projets ont bénéficié directement aux chercheurs alors que l’exécution des projets a induit des charges administratives assumées par les laboratoires et leurs tutelles, au détriment de leurs marges de manœuvre.

*N° 18 § 6*

Supprimer la mention de baisse des effectifs permanents : « les marges de manœuvre sont étroites, d’autant que la stabilité de la masse salariale ne peut actuellement se traduire que par une baisse des effectifs permanents. »

Par : les marges de manœuvre sont actuellement étroites.

*Remarque :* le SNIRS demande un moratoire sur le nombre de permanents. Il faut trouver un équilibre entre permanents et non-permanents (80-20 ?) Le CNRS se limiter à être un employeur de CDD sur des projets à court terme.

Page 7

*N° 19 fin du § page précédente*

Remplacer le § : « Une nouvelle période commence aujourd’hui pour le CNRS. Il ne s’agit plus de s’adapter en continu à une évolution rapide, mais bel et bien de consolider et d’améliorer ses processus de gestion dans un paysage financier stabilisé ; simultanément, il s’agit de reconstituer des marges de manœuvre alternatives, par des financements nouveaux (notamment les appels à projet européens) et par des gains accrus de gestion. En effet, si le financement de la recherche publique est aujourd’hui préservé dans un contexte budgétaire national contraint, il n’en reste pas moins que le CNRS doit contribuer de manière dynamique au respect des équilibres budgétaires nationaux, tout en répondant continûment aux exigences scientifiques qui sont les siennes. »

Par

Le CNRS doit faire face à une nouvelle contrainte. Il de consolider et d’améliorer ses processus de gestion dans un contexte financier difficile. De même, il s’agit de reconstituer des marges de manœuvre, par des financements nouveaux (notamment les appels à projet européens) et par des gains accrus de gestion. Alors que le financement de la recherche publique est inscrit dans un contexte budgétaire national contraint, le CNRS doit pourtant continuer de répondre continûment aux exigences scientifiques qui sont les siennes.

*Remarque* : le SNIRS demande d’expliciter l’amélioration des processus de gestion et des « gains accrus ». Connaissant la répercussion de la baisse des effectifs et des mutualisations de services techniques et administratifs, le SNIRS vous demande de veiller à un accompagnement des personnels concernés.

*N° 20 : § 5*

Supprimer « dans ce monde incertain ».

*N° 21 § 5*

Remplacer : « La France est encore un des pôles de la « science monde » multipolaire

Par : La France est un des pôles essentiels de la science sur le plan mondial.

Page 8

*Remarque concernant « la pertinence »:* « La pertinence s’appréhende dans l’adéquation entre les objectifs tels qu’ils ont été fixés et les ressources allouées. Elle est un enjeu important du pilotage de l’organisme. » : Que veut dire cette phrase ? Le CNRS est bien obligé de faire avec les ressources dont il dispose !

*Remarque :* de façon prosaïque, le SNIRS s’interroge sur la capacité financière à couvrir les besoins exponentiels en frais de mission.

Page 9

*N° 22* *Remplacer* « - Favoriser toute mesure d’ordre organisationnel et/ou juridique facilitant l’accomplissement des missions confiées au CNRS » par « - Favoriser toute mesure d’ordre organisationnel et/ou juridique permettant l’accomplissement des missions confiées au CNRS et veiller à ce que l’établissement dispose des ressources nécessaires à la mise en œuvre de ses objectifs »

Page 10

*N° 23 Supprimer tout le 1er §* : « Alors que les grandes universités mondiales sont multidisciplinaires, le système universitaire français est l’héritier de l’université impériale napoléonienne, caractérisée par une gestion jacobine par filière disciplinaire. Compte-tenu de cette histoire, regrouper des établissements français sur un même site ne créé pas automatiquement une « grande université de recherche » si l’on ne fait pas, dans le même mouvement, l’effort d’inciter les chercheurs à traverser les frontières de leur discipline. L’enjeu scientifique de ces rapprochements interdisciplinaires est essentiel puisqu’il s’agit de créer les conditions du renouvellement des thématiques de recherche. »

*N° 24 : dernier §*

Supprimer installées sur son sol : « Il contribue ainsi, avec le CEA et d’autres organismes tels l’IFREMER ou le CNES à placer la France au premier rang européen en matière de très grandes infrastructures installées sur son sol, »

Remarque : constat : les coûts de fonctionnement sont très importants et les coûts de démantèlement le sont également (accélérateurs par exemple)

Page 11

*N°25 supprimer tout le § 5* : « Le CNRS maitrise aujourd’hui les socles scientifiques disciplinaires, condition nécessaire à l’éclosion de travaux interdisciplinaires. Il convient bien entendu de maintenir et de renforcer l’excellence au sein de chaque discipline scientifique mais il ne suffit pas de juxtaposer des compétences et de rassembler des approches, des méthodes et souvent des langages propres à chaque discipline autour d’un objet d’étude commun pour décrire et appréhender sa complexité. La véritable plus-value requiert l’échange des concepts, des règles et des outils entre les différentes disciplines : pouvoir intégrer la vision et le langage de l’autre pour croiser les points de vue. »

*N° 26 § 6*

Remplacer : « Le véritable enjeu se situe à la frontière entre pluri et interdisciplinarité »

par : L’un des enjeux se situe à la frontière entre pluri et interdisciplinarité

Page 12

*N° 27 Remplacer tout le § IV* :

« IV - Soutenir l’interdisciplinarité par des appels à projets dédiés

C’est là que le CNRS doit faire jouer l’atout que constitue sa très large couverture disciplinaire. L’interdisciplinarité - qui n’est pas en soi plus facile à mettre en œuvre au CNRS qu’ailleurs - a fait l’objet d’un effort particulier ces quatre dernières années, avec la création de la Mission Interdisciplinarité (MI). Celle-ci travaille en étroite relation avec les dix Instituts et propose des outils incitant des chercheurs d’horizons différents à aborder ensemble de grands défis scientifiques. Depuis 2011, la MI a mis en place plusieurs dispositifs de soutien à l’interdisciplinarité : les « Défis interdisciplinaires » ; les « Projets Exploratoires Premier Soutien en réseau » ; les « Projets Exploratoires Premier Soutien de sites » (Bordeaux, PSL, Strasbourg, Grenoble, etc.) ; les plateformes réseaux ; les hôtels à projets.

Ces démarches seront poursuivies par l’organisme, tant sur les Défis qui portent sur des thématiques aussi fondamentales que [le nucléaire, l’énergie, l’environnement, les déchets, la société (Défi NEEDS](http://www.cnrs.fr/mi/spip.php?article19)) que les g[randes masses de données scientifiques (Défis MASTODONS](http://www.cnrs.fr/mi/spip.php?article53)) que sur le volet projets exploratoires en réseau ou de site, ces derniers faisant pleinement partie de la contribution du CNRS à la structuration des sites académiques. »

Par

« Le CNRS veillera à l’accompagnement et à la valorisation des projets interdisciplinaires, nés sur le terrain, hors de tout pilotage préalable. Des programmes interdisciplinaires « blancs » pourraient ainsi être mis en place par la MI. Par ailleurs, les travaux interdisciplinaires feront l’objet d’une attention particulière par les instances d’évaluation. »

Page 13

*N° 28 1er §*

Supprimer la 1ère phrase : « Comme évoqué en préambule, une « science monde » - à la fois unique et multipolaire - se met en place aujourd’hui à l’échelle de la planète. »

*N° 29 § 2*

Supprimer la fin du § : « Si les compétences des chercheurs français sont reconnues sur la scène internationale, cette nouvelle donne suppose aussi certaines adaptations du système d’enseignement supérieur et de recherche (ESR) français, qui sont en cours. En effet, la « science monde » repose en partie sur la capacité de mobilité des acteurs et sur une forme de fluidité du système. »

Page 14

*N° 30 § 3*

Remplacer : « Le CNRS effectue plus de 50 000 missions à l’étranger par an dont certaines dans des pays où la situation sécuritaire est sujette à des aléas. »

Par : Les personnels du CNRS effectuent un très grand nombre de missions à l’étranger dont certaines dans des pays où la situation sécuritaire est sujette à des aléas. Ces déplacements sont la garantie de l’excellence et du rayonnement de la recherche française à l’international.

*N° 31 dernier §*

Remplacer : « mais l’implication de nos partenaires universitaires »

Par : « mais l’implication des partenaires universitaires »

Page 16

*N° 32 - 1er §*

Supprimer : « malgré des rotations de personnel importantes. »

Page 17

*N° 33 - dernier §*

Supprimer : « et mettra en avant les deux mots-clés : mutualisation et choix stratégiques qui, dans les conditions budgétaires actuelles, revêtissent une acuité encore plus grande »

Page 18

*N° 34 Supprimer tout le 1er §* « La politique de sites que mène le CNRS …»

*Remarque :* le CNRS, organisme de recherche pluridisciplinaire a un important rôle de coordination nationale et d’évaluation qu’il doit conserver afin de veiller à la cohésion des projets soutenus et développés sur l’ensemble du territoire et en lien avec l’international.

*N° 35 § 2 Supprimer « également »* : « Présent sur tous les sites et quasiment tous les secteurs scientifiques, le CNRS dispose d’une cartographie des compétences scientifiques et technologiques qui lui permet également de travailler avec l’ensemble des sites pour identifier et mettre en valeur…»

*N° 36 Supprimer tout le § 3 :* « La loi du 22 juillet 2013… dans plusieurs Comues porteuses d’un projet ambitieux et d’une politique internationale affirmée. »

Page 19

*N° 37 § 5*

Remplacer : « Dans chacune des trois catégories figurent à la fois des regroupements par fusion/association ou par création d’une Comue. Le CNRS sera membre de diverses Comues …»

Par : Dans chacune des trois catégories figurent à la fois des regroupements par fusion/association ou par création d’une Comue. Le CNRS pourra être membre de diverses Comues

Page 21

*N° 38 Supprimer tout le § 4* : « La situation économique et budgétaire incite plus que jamais tous les acteurs à bien définir et hiérarchiser leurs priorités et à articuler les sources de financement disponibles en direction de ces priorités. »

*Remarque* : Le projet est à 10 ans, la trajectoire à 5 ans, les budgets sont revus tous les ans, les CDD sont bloqués à 4 ans non-renouvelables, aucun recrutement de permanent possible : il serait souhaitable de donner une cohérence aux échelles de temps et de ne pas bloquer les CDD à 4 ans si le projet dure 5 ans.

Page 24

*N° 39 § 2*

Remplacer : « … avec le souci d’être plus réactif encore et de renforcer notre capacité d’adaptation aux besoins particuliers de chacun de nos partenaires. »

Par : … avec le souci d’être plus réactif encore et de renforcer la capacité d’adaptation du CNRS aux besoins particuliers de chacun de ses partenaires.

*N° 40 § 6*

Supprimer « puisqu’il a créé plus de 1000 startups depuis 1999 »

Page 25

*N° 41 Supprimer tout le §* «  2.2. Ouvrir un fonds d’amorçage sur les innovations de rupture »

*N° 42 dernier §*

Supprimer la dernière phrase : « Ces dispositifs, à la fois structurés et souples, améliorent les interactions entre les différents acteurs. Ils faisaient défaut dans le schéma invention - innovation - technologie transférable vers le monde socio-économique. »

Page 26

*N° 43 § 8*

Remplacer : « une formation sera organisée pour tous les nouveaux chercheurs recrutés au CNRS afin de le sensibiliser aux différentes dimensions du transfert et de l’innovation. Quatre ans plus tard, au moment de la promotion CR1 (chargé de recherche de 1ère classe), une nouvelle formation sera mise en place. Elle concernera plus particulièrement la création d’entreprise.»

Par : …une formation sera organisée pour tous les chercheurs volontaires afin de le sensibiliser aux différentes dimensions du transfert et de l’innovation ainsi qu’à la création d’entreprise.

*N° 44 §9*

Remplacer : « Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte du transfert dans l’évaluation des carrières des chercheurs, une proportion des promotions de Directeurs de recherche (DR2 et DR1) sera réservée aux chercheurs dont la production scientifique indiscutable aura été accompagnée par une réelle dimension de transfert et de valorisation.»

Par : Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte du transfert dans l’évaluation des carrières des chercheurs, le Comité National de la Recherche Scientifique veillera à ce que la dimension « transfert et valorisation » soit prise en compte, le cas échéant, dans les critères de promotions dans le corps des Directeurs de recherche (DR2 et DR1).

Page 27

*N° 45 § 2*

Supprimer « payant » : « Le CNRS souhaite dépasser le cadre d'un appui technologique ponctuel (et payant) aux entreprises, et tout particulièrement aux PME, pour développer un partenariat réel, dans la durée. »

Par : Le CNRS souhaite dépasser le cadre d'un appui technologique ponctuel aux entreprises, et tout particulièrement aux PME, pour développer un partenariat réel, dans la durée.

*N° 46 § 5*

Remplacer : « Par ailleurs, la nouvelle Direction de l’Information Scientifique et Technique (DIST) a élaboré un Schéma directeur de l’IST tenant compte des évolutions du domaine et des nouveaux acteurs institutionnels (Bibliothèque Scientifique Numérique. » par « Par ailleurs, la nouvelle Direction de l’Information Scientifique et Technique (DIST) a élaboré un schéma directeur de l’IST tenant compte des évolutions du domaine et des nouveaux acteurs institutionnels notamment la Bibliothèque Scientifique Numérique. »

Page 28

*N° 47 Supprimer le § 2* : « La visibilité internationale des résultats est encore trop insuffisante … pour améliorer dès que possible la visibilité et l’impact de nos publications, de nos brevets, la traçabilité de nos participations aux projets scientifiques planétaires. »

Page 29

*N° 48 Supprimer le dernier §* : « De nouvelles exigences démocratiques font de la science un bien public… sur la décision dans la construction de politiques publiques. »

Page 30

*N° 49 4è § remplacer* : « et sur une démarche de gestion transverse et en réseau et en réseau » par « et sur une démarche de gestion transverse et en réseau ».

Page 31

*N° 50 1er §*

Remplacer : « S’adapter aux nouvelles donnes de la recherche scientifique nécessite donc, pour le CNRS, de décliner sa stratégie dans les domaines de la gestion et de l’optimisation des fonctions support. »

Par : S’adapter aux nouvelles donnes de la recherche scientifique nécessite donc, pour le CNRS et ses partenaires, de décliner leur stratégie dans les domaines de la gestion et de l’optimisation des fonctions support.

*N° 51 § 2*

Remplacer A cet égard, le CNRS continuera dans la voie de l’allègement des tâches administratives et des processus … »

Par : A cet égard, le CNRS et ses partenaires continueront dans la voie de l’allègement des tâches administratives et des processus ...

*Remarque :* la mutualisation administrative est à définir : qu’est-ce que cela implique au niveau des IT (profils de poste, rattachements, déroulement de carrière et promotion).

*N°52 § 3*

Remplacer : « Dans une organisation aussi complexe et déconcentrée que le CNRS, elle fait intervenir de multiples acteurs, à tous les niveaux. C’est dans ce cadre que sont définies de grandes orientations au niveau national, pour répondre aux principaux enjeux des prochaines années. »

Par : C’est avec cette exigence que doivent être définies les grandes orientations au niveau national, pour répondre aux principaux enjeux des prochaines années.

Page 32

*N° 53 1er §*

Remplacer : « Ces réflexions convergent tout naturellement vers les hommes et les femmes qui font la recherche au quotidien… Le CNRS se doit de les promouvoir autant que possible, pour que chacun puisse donner le meilleur de lui-même au service de la recherche. »

Par : Ces réflexions convergent tout naturellement vers les hommes et les femmes, chercheurs et IT, qui font la recherche au quotidien. ... Le CNRS se doit de leur offrir de réelles possibilités de promotions, pour que chacun puisse donner le meilleur de lui-même au service de la recherche

*N° 54 Supprimer tout le § 2* : « Dans son ambition d’excellence, le CNRS se doit… et répondant aux recommandations européennes. »

*N° 55 § 4*

Remplacer : « Pour n’en citer que trois :

Par : Pour n’en citer que quatre :

*N° 56 ajouter un § après le dernier alinéa*

* « l’accompagnement à la prise de fonction des nouveaux directeurs d’unité »

*N° 57 § 6*

Supprimer la dernière phrase : « On peut citer le dispositif de suivi post-évaluation des chercheurs, le dispositif d’accompagnement des ingénieurs et techniciens en situation professionnelle difficile, formalisé en 2013, ou encore, concernant les cadres supérieurs, le dispositif d’accompagnement des directeurs d’unité. »

Par : On peut citer le dispositif de suivi post-évaluation des chercheurs et, le dispositif d’accompagnement des ingénieurs et techniciens en situation professionnelle difficile, formalisé en 2013

Page 33

*N° 58 § 2*

Ajouter : - Le CNRS continuera à offrir des financements ou co-financements de thèses, afin de montrer l’importance qu’il accorde à la formation doctorale.

*N° 59 § 2*

Ajouter : - Le CNRS veillera à réduire le nombre d’années qui sépare l’obtention du doctorat du recrutement en tant que chargé de recherche.

*N° 60*

Remplacer : « …la gestion efficience des laboratoires … »

Par : la gestion efficiente des laboratoires

*N° 61*

Remplacer : « … – la subvention d’Etat représente environ 76 % des recettes, tant que les ressources propres les complètent… »

Par : – la subvention d’Etat représente environ 76 % des recettes, tandis que les ressources propres les complètent,

*Remarque concernant les CDD* : Les CDD « sur projet scientifique » sont recrutés sur des compétences pointues et auront de ce fait du mal à retrouver un emploi en dehors d’un contexte scientifique.

Page 34

*N° 62 1er §* : étendre l’acronyme « DGG » : Délégation Globale de Gestion.

Page 35

N° 63 § 4

Supprimer la dernière phrase : «  Trois axes essentiels structurent ce plan : le projet de restructuration du site CNRS de Villejuif, la dématérialisation de la chaîne de la dépense, et la réorganisation des délégations d’Ile-de-France en fonction de la nouvelle structuration de la recherche par site. La mise en place du Plan d’action pour la réorganisation des fonctions support, garde toute sa pertinence pour 2014-2018, dans un contexte budgétaire plus contraint, même si la recherche constitue une des priorités du Gouvernement. »

Page 36

*N° 64 Supprimer le § 5* : « L’établissement, sans renier le principe de spécialité, souhaite pouvoir devenir, avec l’appui de l’Etat, centrale d’achat au bénéfice des établissements d’enseignement supérieur et de recherche qui le souhaiteraient. …une modification des statuts de l’établissement au début de l’année 2015. » ou remplacer le terme « centrale d’achat » par « expert juridique et technique dans le domaine des achats scientifiques »

*N° 65 § 6 (idem n° 62)*

Ajouter les « conditions de travail » …qu’il s’agisse des risques liés à l’hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail, des risques juridiques …

Page 37

*N° 66 dernier § (idem n°61)*

Ajouter les « conditions de travail » : d’un plan de prévention des risques liés à l’hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail

Page 38

*N° 67 Objectif mesurable 4 :* ajouter : - nombre de recrutements interdisciplinaires – nombre d’unités rattachées à plusieurs instituts.

*N° 68 Objectif mesurable 6*: Supprimer la phrase : « Le CNRS favorise l’émergence de projets interdisciplinaires de site en lien avec ses partenaires »

Page 40

*N° 69 Objectif mesurable 19*:

Expliciter « PQR PQN »

*N° 70 Objectif mesurable 19*:

Ajouter :

🡺 Accueils de classes dans les unités de recherche

🡺 Accueils de stagiaires de l’enseignement secondaire (élèves de 3ème par exemple)

🡺 Nombre d’apprentis dans les unités de recherche

*N° 71 l’Objectif mesurable 20* doit figurer dans le chapitre précédent Objectif général : Science et société

« Veiller à la mixité et tendre vers la parité femmes-hommes :

🡺 Progression du nombre et du pourcentage de femmes parmi les recrutements du CNRS (CR, DR2 et IR en particulier)

Taux de femmes recrutées (fonctionnaires et contractuelles)

🡺 Progression du nombre et du pourcentage de femmes promues (DR1 et DRCE en particulier)

🡺 Amélioration de l’équilibre femmes-hommes dans les distinctions du CNRS »

*Remarque : Objectif mesurable 22* : l’Incohérence a été signalée lors du CT du 8/1/2015